

# Comité de la rémunération des juges

2023 - 2027

Me Luce Samoisette, présidente

Me Raymond Clair, Ad. E., avocat à la retraite ■ Me George R. Hendy ■ M. André Legault ■ Honorable Louise Provost

## PAR COURRIEL

Sherbrooke, le 28 novembre 2023

Me Simon Jolin-Barrette  
Ministre de la Justice  
**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**  
1200, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4M1

**OBJET : Prévisions budgétaires du Comité de la rémunération des juges – 2023-2027**

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 246.39 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*, nous vous soumettons les prévisions budgétaires du Comité pour la période se terminant le 31 mars 2024.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La Présidente,



Me Luce Samoisette

p. j.

**Secrétariat général**

a/s Me Nicolas Plourde, Ad. E.

SARRAZIN PLOURDE

485, rue McGill, Bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 2H4

514-360-4353 | [nplourde@sarrazinplourde.com](mailto:nplourde@sarrazinplourde.com)

# Comité de la rémunération des juges

2023 - 2027

Me Luce Samoïsette, présidente

Me Raymond Clair, Ad. E., avocat à la retraite ■ Me George R. Hendy ■ M. André Legault ■ Honorable Louise Provost

## **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES** **POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2024<sup>(1)</sup>**

(excluant les taxes)

<b>Postes budgétaires</b>	<b>Montants</b>
Honoraires et frais de déplacement des membres du Comité	300 000 \$
Honoraires et débours du secrétariat général	180 000 \$
Honoraires et débours - actuaire	150 000 \$
Honoraires et débours - économiste	50 000 \$
Frais de sténographie	12 000 \$
Révision linguistique	7 000 \$
Salles pour les audiences <sup>(2)</sup>	0 \$
Impression <sup>(3)</sup>	2 000 \$
Divers	4 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b><sup>(1)</sup>705 000 \$</b>

- (1) Le rapport du Comité devant être déposé au plus tard le 2 avril 2024, une somme de 10 000 \$ du total de 705 000 \$ doit être budgétée dans l'exercice se terminant le 31 mars 2025.
- (2) Une salle au Palais de justice de Montréal ayant été mise à la disposition du Comité pour ses audiences, aucune dépense à ce chapitre n'est prévue.
- (3) La somme de 2 000 \$ prévue au budget est relativement à l'impression de divers documents. Le Comité comprend que l'impression de son rapport ne sera pas nécessaire et que sa remise se fera uniquement par voie électronique.

### Secrétariat général

a/s Me Nicolas Plourde, Ad. E.

SARRAZIN PLOURDE

485, rue McGill, Bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 2H4

514-360-4353 | [nplourde@sarrazinplourde.com](mailto:nplourde@sarrazinplourde.com)